



# Le Mag'

## du Pays d'Othe Aixois

27 Avenue Tricoche Maillard - 10160 Aix-en-Othe



Madame, Monsieur,

Je terminais mon dernier édito de mars dernier en vous disant que, eu égard à la baisse drastique en cette année 2015 de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'Etat aux collectivités locales, l'élaboration du budget 2015 pourrait être un exercice périlleux.

Et bien je puis aujourd'hui vous annoncer qu'il n'en a rien été.

En effet, l'exercice financier 2014 ayant été conclu en section de fonctionnement par un excédent d'un peu plus d'un million d'Euros, il nous a été permis de ce fait, d'aborder l'élaboration du budget 2015 avec sérénité et ce malgré une baisse de dotation de l'Etat de 36 000€, faisant passer la DGF de 155 000€ en 2014 à 119 000€ cette année.

Par ailleurs, si nos projets d'investissements seront conséquents en 2015 et atteindront le montant respectable de 2,5 millions d'euros, nous avons la certitude que ceux-ci, qu'il s'agisse de la maison de santé, de l'école de musique ou encore l'office de tourisme, seront largement subventionnés (aux alentours de 1,8 Million d'€), tant par l'Etat, que par la Région ou encore l'Europe. Le delta sera quant à lui, financé par l'excédent de clôture et un emprunt de 200 000€, ce qui ne prête pas à être inquiet.

N'ayant pas rencontré de difficultés particulières dans le cadre de l'élaboration du budget 2015 de notre communauté de communes, il a donc été décidé de maintenir les taux d'imposition à leur niveau de 2014.

Il en a été de même concernant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères laquelle sera équivalente à celle de l'an dernier.



Je ne doute donc pas qu'à l'heure où de nombreuses collectivités ont dû avoir recours à des augmentations de fiscalité pour boucler leur budget, ces bonnes nouvelles, en ces temps délicats pour beaucoup, vous auront rassurés.

Au-delà de la gestion maîtrisée de nos finances, il est un autre sujet qui pour l'heure pose question

aux élus : celui du devenir de notre Communauté de communes dans le cadre de la prochaine mise en œuvre de la loi **NOTRe** (Nouvelle **O**rganisation **T**erritoriale de la **R**épublique) actuellement en débat au parlement.

### Que dit cette loi ?

Qu'en 2017, il ne sera plus de Communauté de communes dont la population pourra être inférieure à 20 000 habitants. Pour mémoire, notons que la CDCPOA ne compte aujourd'hui qu'un peu plus de 6 600 habitants. Cette loi prévoit néanmoins, afin que les espaces nécessaires pour regrouper 20 000 habitants restent de dimension raisonnable, de tenir compte de la densité de population sur les territoires concernés.

La loi dit donc que pour être conforme, un EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) dont la population est supérieure à 5 000 habitants pourra bénéficier d'une mesure dérogatoire au seuil de 20 000 h, si sa densité est inférieure à 25,65 h au km<sup>2</sup> et si elle est située dans un département dont la densité est inférieure à 102,6 h/km<sup>2</sup>.

N°4 - MAI/JUIN/JUILLET 2015



Nous sommes dans ce cas puisque notre communauté de communes comptant, au 1er janvier 2015, une population 6667 habitants pour une superficie de 260,18 km<sup>2</sup>, a une densité de 25,62 h/km<sup>2</sup>. De plus, la densité du département de l'Aube est que de 53 h/km<sup>2</sup>, soit nettement inférieur au seuil de 102,6.

Par ailleurs, le cabinet EDATER qui a réalisé récemment une étude nationale pour l'Association des Maires de France a confirmé ce que nous pensions : notre communauté de communes fait partie des 10 communautés du département qui sont en adéquation avec les critères de la loi et ses dérogations possibles.

Aujourd'hui, la loi qui a été votée en première lecture le 14 mars dernier par l'Assemblée Nationale, est en deuxième lecture au Sénat. Affaire à suivre donc ...

Ce numéro, étant le dernier avant les vacances d'été... Rendez-vous en septembre ...

Avec ma cordiale amitié,

**Yves FOURNIER**  
Président de la CDCPOA

## CALENDRIER DE LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS JUIN 2015

### VENDREDI 5 JUIN

**Bérulle - Rigny-le-Ferron - Vulaines - Planty**

### VENDREDI 12 JUIN

**Pâlis - Saint-Benoist-sur-Vanne - Villemaur-sur-Vanne  
Vaujurennes**

### VENDREDI 19 JUIN

**Saint-Mards-en-Othe - Maraye-en-Othe - Nogent-en-Othe**



## PERMANENCES DE L'A.D.I.L.A ET DU CDAD 10

### L'ADILA

L'AGENCE DÉPARTEMENTALE POUR  
L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DE L'AUBE

Les permanences ont lieu  
**le 3ème mercredi de chaque mois  
de 9 h 30 à 12 h 00.**

**Dans les locaux de la mairie  
d'Aix-en-Othe,  
1 avenue Georges Clémenceau.**

### CDAD 10

**Pour les habitants de la Communauté  
de communes du Pays d'Othe Aixois.**

Permanences d'information et d'orientation  
juridiques tenues par les juristes du **CDAD 10**

**Mercredi 13 Mai 2015**

**14 h 30 - 16 h 30**

**Mercredi 3 Juin 2015**

**14 h 30 - 16 h 30**

**Mercredi 1 Juillet 2015**

**14 h 30 - 16 h 30**



Pour prendre rendez-vous : **03 25 73 42 05**

Les rendez-vous ont lieu dans les locaux de la  
Communauté de communes - **03 25 46 70 63**



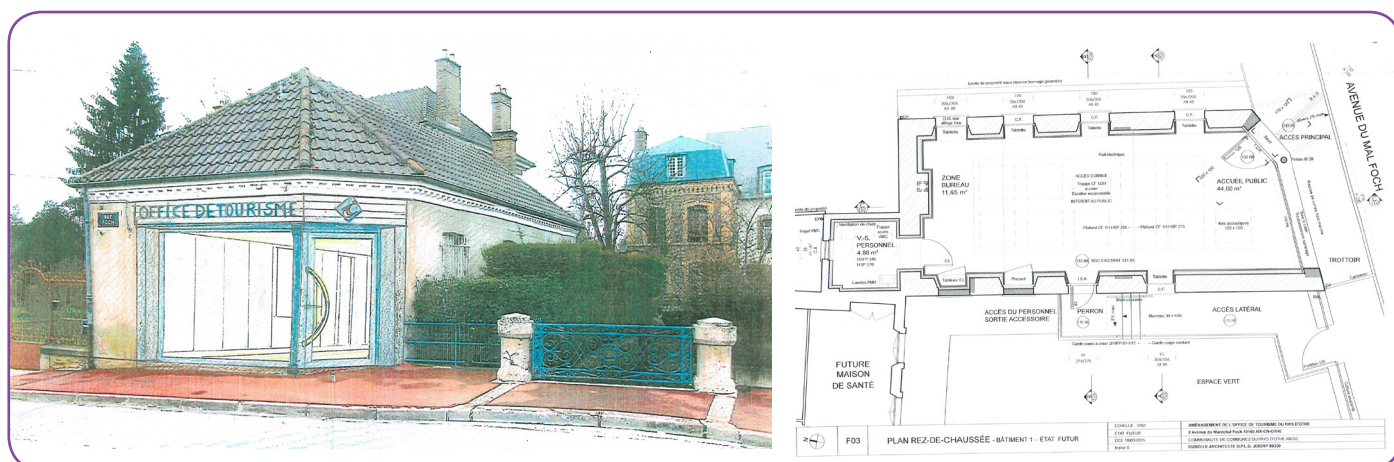
# OFFICE DE TOURISME

## AMENAGEMENT DES LOCAUX DE L'ANCIENNE BRIGADE DE GENDARMERIE EN OFFICE DE TOURISME

L'Office de tourisme du Pays d'Othe et de la Vallée de la Vanne est une association loi 1901 financée par les adhésions privées et par des subventions des Communautés de Communes du Pays d'Othe Aixois, des Portes du Pays d'Othe ainsi que la commune de Bouilly.

Il est actuellement localisé dans un bâtiment appartenant à Aube Immobilier, situé rue des Vannes à Aix-en-Othe. Ces locaux sont peu visibles pour les personnes extérieures, un peu excentrés et le lieu présente des problèmes de stationnement et d'accessibilité.

C'est principalement pour l'ensemble de ces raisons que le conseil communautaire a décidé de réaménager les locaux de l'ancienne brigade de gendarmerie situés 2 rue Maréchal Foch à Aix en Othe en Office de tourisme. Cet aménagement apportera une meilleure visibilité à l'Office et une réponse en matière d'accessibilité aux personnes handicapées.



L'objectif de la Communauté de communes est de mettre gratuitement à disposition les nouveaux locaux à l'Office de tourisme afin de déduire des charges de fonctionnement les frais de location du bâtiment.

Le coût de l'opération est de 166 000 € HT dont 35 000 € pour l'équipement et 131 000 € pour l'aménagement ; le projet est financé par des fonds européens au titre du programme Leader pour 79 250 € et par une subvention du Conseil Régional Champagne-Ardenne pour 33 939 €.

La différence est prise en charge par la Communauté de Communes. Les travaux ont débuté en Avril 2015 et doivent se terminer fin juin 2015.

La maîtrise d'ouvrage de ce marché a été déléguée à la société Mon Logis-Plurial qui agit au nom et pour le compte de la Communauté de communes du Pays d'Othe Aixois et le maître d'œuvre de l'opération est Monsieur DUSOLLE dont le cabinet est situé à Joigny.

**Sylvia LÉON**  
**Directrice Générale des Services de la Communauté de communes**

## ORAC DU PAYS D'OTHE

### OPÉRATION DE RESTRUCTURATION DE L'ARTISANAT ET DU COMMERCE

#### LES ACTEURS DE L'OPÉRATION :

##### Maître d'oeuvre

(PETR du Pays d'Othe et Chambres consulaires pour certaines actions)

##### Financeurs

(Etat, Conseil Régional, PETR du Pays d' the)

##### Partenaires techniques

(Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat)

#### POUR QUELS INVESTISSEMENTS ?

##### Aménagements immobiliers et devantures

**Outils de production** (moderniser le matériel...)

**Véhicules** (Tournée alimentaire, atelier...)

#### CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Être implanté sur une des communes du Pays
- Être inscrit au Répertoire des Métiers ou au Registre du Commerce et des Sociétés
- Justifier d'au moins 6 mois d'activités
- Être à jour de ses obligations fiscales et sociales
- Avoir un chiffre d'affaires inférieur à 1 000 000 € HT.
- Réaliser au moins 30% de son chiffre d'affaires avec des particuliers
- Avoir un projet d'investissement supérieur à 5 000 € HT
- Ne pas avoir réalisé l'investissement, ni passé commande
- Travaux et commandes ne doivent pas avoir débuté avant que le dossier ne soit déclaré complet.

Soutenir financièrement les entreprises artisanales et commerciales dans leur projet de développement ou leur reprise.

Pour plus d'informations sur les conditions d'éligibilité de votre projet :

##### Charline DEON

Pays d'Othe

Tél : 03 25 46 62 73

Fax : 03 25 46 68 97

smpaysothe.cdeon@gmail.com



##### Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays d'Othe

27 Avenue- Tricoche-Maillard

BP n° 6

10 160 AIX-EN-OTHE

## CANDIDATURE LEADER

### OTHE ET ARMANCE RÉUNIS POUR RESTER LEADER

Près de 80 projets touristiques et culturels ont été développés depuis 2007 sur le territoire. Une belle performance réalisée grâce notamment au programme européen LEADER qui a financé plus de 1,6 million d'euros.

Les acteurs locaux ne comptent pas s'arrêter là et se sont donc réunis afin de travailler sur une nouvelle candidature pour le programme 2014-2020. « Nous avons commencé par définir les enjeux à mettre en place » expose Steven Delahaye, chargé de mission du Groupe d'Action Locale (GAL), « Nous avons les enjeux principaux : un objectif économique dans la continuité des dernières années, à savoir le développement touristique, la valorisation des savoir-faire et des produits locaux, et un objectif d'accueil d'entreprises, de touristes et des jeunes ménages ».



Les prochains séminaires se concentreront sur le côté opérationnel afin de proposer des actions pour remplir ces objectifs. La réunion du mercredi 10 Juin aura pour thème « partager une stratégie de développement ».

Si vous êtes intéressés pour participer à ces prochaines réunions, n'hésitez pas à contacter : Steven Delahaye au 03 25 42 65 34

## COMITÉ DE JUMELAGE

### UNE ASSOCIATION À L'ÉCHELLE DE LA CDC LE COMITÉ DE JUMELAGE DU PAYS D'OTHE

Le Comité de Jumelage du Pays d'Othe a été créé en 1994 pour traduire au niveau de la population de la région les échanges qui préexistaient entre le Collège d'Othe et Vanne à Aix-en-Othe et la Härtsfelschule de Neresheim (Allemagne), depuis 1988.

Son action a permis de signer dès 1996 un pacte de jumelage entre la commune d'Aix-en-Othe et celle de Neresheim.

En 2005, le maire d'Aix-en-Othe a signé un pacte d'amitié avec Bagnacavallo (Italie), elle-même jumelée avec Neresheim.

En 2012, le Comité devient délégataire de la Communauté de Communes du Pays d'Othe Aixois qui vient de se doter de la compétence "Relations Internationales et Coopération Décentralisée"

Cela permet de mettre en œuvre un jumelage qui s'appuie sur une population plus importante face à Neresheim (8 000 hab.) et Bagnacavallo (16 000 hab.).

Le jumelage qui a donc été conclu le 9 juin 2012 l'a été entre Bagnacavallo et la Communauté de communes du Pays d'Othe Aixois (CDCPOA).

Une convention d'objectifs a été signée entre la Communauté de communes et le Comité pour acter la délégation de la gestion des Jumelages.

Le Comité est soutenu matériellement et financièrement par les 13 communes de la Communauté de communes du Pays d'Othe Aixois et Neuville-sur-Vanne.

Chaque année, des échanges sont organisés, qu'ils soient sportifs, culturels ou simplement festifs. De nouveaux contacts ont été établis avec la ville de Stone en Angleterre pour amplifier ces coopérations.



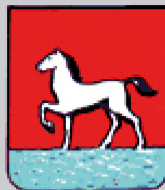
#### Neresheim

C'est le chef-lieu du Härtsfeld (Bade-Wurtemberg). Elle compte 8200 habitants dont 3500 au bourg-centre. Elchingen, Kösingen, Dorfmerkingen, Schweindorf, Ohmenheim sont des anciennes communes qui font maintenant partie intégrante de Neresheim.

Sa superficie est de 118,6 km<sup>2</sup>. Son économie est constituée de commerce, agriculture, industries et tourisme.

A voir, l'abbaye bénédictine baroque de l'architecte Balthasar Neumann avec les peintures célèbres de Martin Knoller.

Les majorettes de la MJC à Neresheim



#### Bagnacavallo

Elle est située dans la Province de Ravenne, en Emilie-Romagne. Elle compte 16650 habitants. Elle est constituée du bourg centre et de "frazioni" : Villanova, Glorie, Traversara, Prati, Boncellino, Masiera, Rosseta et Villa Prati.

Sa superficie est de 79,5 km<sup>2</sup>. Son économie est essentiellement fondée sur l'agriculture (arboriculture et viticulture).

C'est une ville d'art avec une grande quantité de monuments à découvrir.

Le groupe «La Bastide» à Bagnacavallo



**Marc FOURNIER**  
Président du Comité de Jumelage du Pays d'Othe



## AU FIL DE NOS COMMUNES :



Chargé de vous présenter notre jolie commune de Villemoiron en Othe au travers de ces quelques lignes, j'espère vous donner l'envie de faire une petite halte dans notre village.

Juste de passage sur la commune en mars 1997 pour quelques mois... mais voilà, 15 ans plus tard j'y suis toujours et m'y sens toujours aussi bien.

Impliqué au sein du comité des fêtes en participant aux spectacles, puis engagé comme pompier volontaire sous les ordres du chef du CPI et enfin entré au sein du conseil municipal en 2008.

VILLEMOIRON, village de 230 habitants, tapis entre Aix-en-Othe et Saint-Mards-en-Othe, est devenu Villemoiron-en-Othe par Décret du 6 décembre 1920. Il possède 3 hameaux : Surançon, le Petit Craney et le Grand Craney.



Rien ne le distingue de nombreux autres villages Othéens.

Une belle petite place bordée de vieux tilleuls est cernée par une mairie-école datant de 1863 : bâtisse exceptionnelle construite de briques et de silex (unique dans l'Aube); le Centre de Première Intervention et la salle des fêtes jouxtant le bâtiment principal ; un monument aux Morts sur lequel figurent les 16 noms d'habitants morts à la guerre de 14-18 et bien sûr, l'église St Sébastien, extérieurement modeste mais possédant des vitraux exceptionnels classés, du XVIème siècle et un du XVIIème siècle.

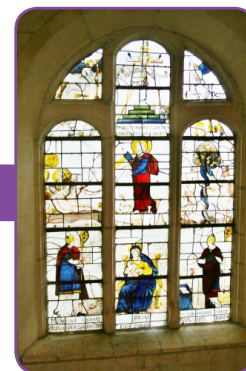


Le coeur de l'église St Sébastien



L'église St Sébastien

Vitrail du XVII<sup>ème</sup> siècle



Armes de la famille de Dinteville



Leur présence rappelle aussi les seigneurs qui ont séjourné à Villemoiron : un des vitraux relatant la vie de Ste Anne et de la Vierge a été offert par le seigneur Gaucher de Dinteville qui fut le premier maître d'hôtel de François 1er et le gouverneur du Dauphin François. Les armes de Dinteville sont là pour l'attester.





# VILLEMOIRON-EN-OTHE VU PAR SON MAIRE



Autre curiosité : la « demeure du gagnage de la Motte » qui semble être les restes d'une maison forte possédée par Anne du Plessis et son fils Jean de Dinteville, seigneurs en partie de Villemoiron au XVIème siècle.



## LE CHÂTEAU DE CRANEY

Plus tard, en 1688 Jacques Doué fit construire à Craney un château comportant 40 pièces réparties sur deux étages. Le marquis de la Baume et son épouse y résidèrent au début du XXème siècle. Ce bâtiment fut démoli en 1962 : il n'en reste plus trace.



## LE LAVOIR

Un beau lavoir fermé, datant de la 2ème moitié du XIXème siècle, est éclairé par de belles petites fenêtres en demi-lune et est curieux avec ses contreforts. Il est alimenté par l'eau de la source de Surançon tout comme le petit lavoir en bois de Surançon. C'est cette même eau qui coule aux robinets du village.

Malgré ce survol historique, ne soyons pas passésistes, Villemoiron est riche de sa jeunesse.

Le Comité des Fêtes s'efforce d'animer le village tout au cours de l'année grâce au dynamisme de ses membres.



Une association créée en juin 2011, « Sauvegarde du Patrimoine de Villemoiron » aide à préserver les quelques traces d'histoire de notre village grâce à des manifestations ponctuelles.

Le CPI qui compte 10 pompiers volontaires et bénévoles, œuvre pour le bien-être et la sécurité de tous.

La chorale qui permet aux jeunes et moins jeunes de s'adonner à la joie du chant et gratifie les manifestations communales de leurs interprétations.

Enfin ses 220 hectares de forêt de feuillus restent un attrait important au-delà des revenus qu'ils génèrent, ses chemins plutôt bien entretenus, ses deux arbres remarquables, sa flore et sa faune sauvages à préserver, en font un havre de tranquillité où il fait bon se promener pour quiconque apprécie la nature.

**Roland FRELIN**  
Maire de Villemoiron-en-Othe



## ENVIRONNEMENT : PESTICIDES ET QUALITÉ DE L'EAU

### Pesticide mon amour



Ce film, qui a reçu le prix d'honneur du festival environnemental 2011 de Poitiers et un « Hérisson d'argent » du

film Nature et Environnement de la FRAPNA, dresse avec humour l'état des lieux de l'usage des produits phytosanitaires sur les zones non agricoles (jardins, espaces verts, bords de routes...). De nombreuses personnalités venant de milieux différents (responsables publics, scientifiques, sociologue, particuliers ...) font part de leur expérience sur le sujet. L'occasion pour chacun de se reconnaître, ou non, dans ces pratiques et de découvrir des solutions alternatives.

**Eau de Paris**, en partenariat avec le **SEDARB, Service de développement de l'Agriculture biologique en Bourgogne**  
Vous proposent d'échanger sur ce thème en vous invitant à la conférence/débat animée par l'association  
**Veille au Grain Bourgogne**

### PROJECTION DU FILM « PESTICIDE MON AMOUR »

VENDREDI 12 JUIN DE 18 H À 20 H  
à la Communauté de communes du Pays d'Othe Aixois

### Le Pays d'Othe : un réservoir d'eau potable

Le Pays d'Othe, réservoir d'eau souterraine, fait partie des bassins de captage qui alimentent en eau les habitants du territoire et la population parisienne, via des sources situées en vallée de la Vanne. L'eau souterraine est une eau de qualité, les risques sanitaires et les traitements pour l'alimentation en eau potable étant moindres que pour une eau de surface. Elle peut toutefois être contaminée lorsque l'eau qui s'infiltre dans le sol se charge en pesticides.

### Des actions agricoles

Pour diminuer les pollutions d'origine agricole qui affectent la qualité des eaux souterraines, des actions sont menées avec les agriculteurs, en partenariat avec le **SEDARB**, et la Chambre d'Agriculture de l'Aube.

### La protection de l'eau potable : tous concernés !

Les pollutions ne sont pas uniquement issues des pratiques agricoles. En effet, bien que la part de pesticides utilisée par les milieux non agricoles est peu importante en quantité par rapport au tonnage total de produits utilisés en France (moins de 10% des pesticides vendus), ils sont appliqués en concentrations beaucoup plus importantes dans les jardins et les espaces verts, et parfois sur des surfaces imperméables ou très peu perméables, sujettes à un ruissellement important. De plus, ces produits peuvent être appliqués à proximité des réseaux de collecte des eaux de pluie rejoignant ensuite les rivières et milieux naturels. Ces produits, dont les substances actives persistent dans l'environnement pendant parfois plusieurs années, ont des conséquences diverses sur l'environnement :

Présence dans l'eau et obligation parfois de construire des usines coûteuses pour éliminer ces molécules avant de distribuer l'eau à la population.

Impact sur la biodiversité ! Les petits habitants de nos champs et jardins, hérissons, vers de terre, pollinisateurs et autres précieux auxiliaires indispensables au bon équilibre de notre écosystème, ne sont également pas épargnés par ces produits.

La protection de notre ressource en eau est donc l'affaire de tous !



**Eau de Paris** est le service d'alimentation en eau potable de la Ville de Paris qui s'engage sur les bassins de captages pour protéger la ressource en eau.



### QU'EST-CE QUE VEILLE AU GRAIN ?

Cette association régionale informe le public sur la question des OGM et des pesticides depuis 2008 avec le soutien du Conseil Régional de Bourgogne. Elle rassemble au sein de son réseau environ 35 associations bourguignonnes sensibles à cette problématique et auxquelles leurs objets sont directement liés : agriculture, alimentation, santé... Parmi ces associations, Yonne Nature Environnement, association départementale membre de France Nature Environnement, dont la présidente, Catherine SCHMITT, est également administratrice de Veille au grain.



**Helene LEVIEIL**  
Animatrice Eau et Agriculture Biologique  
Vallée de la Vanne



## FESTIVAL EN OTHE - 25 ANS DE BRAVOS

Dès 1991, durant 15 jours à 3 semaines, le Festival sillonnait ce vaste territoire proposant chaque soir dans une commune différente une large diversité de spectacles, afin d'aller à la rencontre du public.

En 2006, ne voulant pas laisser les enfants en reste, et profitant des infrastructures déjà installées à Aix-en-Othe nous avons développé un festival de 2 jours en direction des enfants : Festi'Coccinelle.

En 2012, l'équipe décide d'orienter sa programmation vers des artistes « émergents ».

### EN 2015, LA PROGRAMMATION SE DÉCLINERA EN 3 TEMPS

#### « Le Cabaret Itinérant »

Du 2 au 12 juillet des spectacles sillonnent le Pays d'Othe et le Pays d'Armanche.

Puis dans le parc des fontaines à Aix en Othe :

« **Festi'Coccinelle** » le **16 juillet** : Une journée dédiée aux enfants  
Les jours « **MABOUL** » les **17 et 18 juillet** :  
2 scènes et plus de 10 concerts, des animations et de la restauration.

#### Du 2 au 12 Juillet... Cabaret Itinérant

Dans une dizaine de communes, des spectacles, s'adressant à un public familial, sont proposés pour permettre aux habitants de notre secteur rural de voir un spectacle professionnel dans leur village. Les salles des fêtes sont transformées, pour l'occasion, en petits lieux de cabaret, permettant un accueil convivial.

#### 16 Juillet... Festi'Coccinelle

Festi'Coccinelle est le festival des enfants. Sur une journée, il propose des concerts de musiques actuelles, ainsi que des activités artistiques et éducatives pour enfants, familles et centres de loisirs.

Les musiques actuelles sont au cœur de la programmation du Festi'Coccinelle qui souhaite sensibiliser les enfants à la culture à travers des spectacles aux problématiques contemporaines.

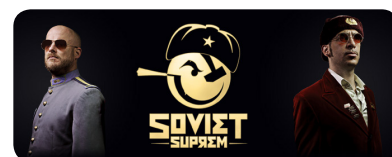
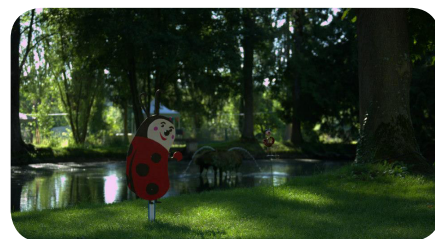
Les enfants ne sont pas que spectateurs, puisqu'ils peuvent également participer, durant toute cette journée, aux activités proposées en continu afin de devenir « acteurs » de cette manifestation.

#### 17 & 18 Juillet... Jours Maboul

Pour cette 25ème édition, nous souhaitons renouer avec une programmation plus ambitieuse en invitant **FRERO DELAVEGA** et **BEN L'ONCLE SOUL**, deux « têtes d'affiches » qui savent rassembler des publics très divers. Au cours des deux soirées, vous pourrez découvrir une programmation festive, originale et représentative de la scène française.



Plus d'informations :  
[www.festivalenothe.org](http://www.festivalenothe.org)



L'équipe du Festival en Othe

# LES FEUX D'ARTIFICE DU 14 JUILLET DANS VOS COMMUNES



## AIX-EN-OTHE

13 Juillet - 23 h - Au Stade

Retraite aux flambeaux

Départ 22 h 30 devant

la Communauté de communes

## BÉRULLE

13 Juillet - Cour de la Mairie

Retraite aux flambeaux

Départ de la mairie 22 h

Bal gratuit

## MARAYE-EN-OTHE

14 Juillet - 23 h - Salle des Fêtes

## PÂLIS

13 Juillet - 23 h - Au Stade

Retraite aux flambeaux

Départ 22 h 30 devant la mairie

## PLANTY

13 Juillet - 23 h - Place de l'église

## RIGNY-LE-FERRON

14 Juillet

## SAINT-BENOIST-SUR-VANNE

13 Juillet - 22 h 30

Salle des Fêtes

## SAINT-MARDS-EN-OTHE

11 Juillet - 23 h - Stade du Lavoir

Retraite aux flambeaux

Départ 22 h devant le lavoir

## VILLEMAUR-SUR-VANNE

13 Juillet - 23 h - Plan d'eau

Retraite aux flambeaux

Départ de la mairie 22 h

Bal gratuit

Si météo défavorable le feu

sera reporté au lendemain

## VILLEMIRON-EN-OTHE

13 Juillet - 23 h - La Halte

(route de Craney)

Dès la nuit tombante retraite aux flambeaux

depart de la mairie.

Si météo défavorable le feu

sera reporté au lendemain

## LES ASSOCIATIONS VOUS ANNONCENT...

### MAI

#### 17 MAI PLANTY

**Vide-Grenier** organisé par le comité des fêtes.  
Réservation par téléphone au  
03 25 76 13 08

#### 24 MAI PAISY-COSDON

**Vide-Grenier / Brocante**  
Organisé par l'association vélo détente.  
Réservation par téléphone au  
06 82 30 13 67



### JUIN

#### DIMANCHE 13 JUIN BÉRULLE

**Concert du coeur** « Comme un accord » 16 h  
Eglise de la nativité

#### 9 & 10 MAI BÉRULLE

**Feu de la Saint Jean**  
à Bois le Roi

#### 21 JUIN VILLEMAUR-SUR-VANNE

**Vide-Grenier** organisé par le club des Panadiers.  
Réservation par téléphone au  
03 25 40 55 30 - 03 25 40 55 86

#### 27 JUIN PLANTY

**Repas dansant de la Saint Jean**  
Organisé par le comité des fêtes.  
Date limite de réservation : 20 Juin  
03 25 76 13 08

#### 28 JUIN VILLEMOIRON-EN-OTHE

**Vide-Grenier** organisé par le comité des fêtes  
Réservation par mail :  
comitedesfetesdevillemoiron@gmail.com

### JUILLET

#### LUNDI 13 JUILLET PLANTY

**Repas champêtre**  
Organisé par la municipalité de Planty.  
Date limite d'inscription : 5 Juillet  
Inscription : 06 40 77 83 92

#### 2 AU 19 JUILLET PAYS D'OTHE ET D'ARMANCE AIX-EN-OTHE Festival en Othe

**LE CABARET ITINÉRANT**  
dans nos communes :

**Saint-Benoist-sur-Vanne**  
3 Juillet - 21 h  
Salle des fêtes  
Duo des Près  
(chanson franco-acadienne)

**Villemoiron-en-Othe**  
4 Juillet - 21 h  
Salle des fêtes  
Ifé (world musique)

**Maraye-en-Othe**  
9 Juillet - 21 h  
Salle des fêtes  
Ben Toury  
(Rythme & Blues)

**FESTI' COCCINELLE**  
Le 16 Juillet

**LES JOURS MABOUL**  
17 & 18 Juillet  
avec Frero DeLavega, Ben l'Oncle Soul, Soviet Suprem...  
LES HURLEMENTS D'LEO  
PERFECT IDIOTS \*\*\* YA-OURT



## INFOS PRATIQUES

### DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE D'AIX-EN-OTHE

#### Horaires d'été (du 1er Avril au 30 Septembre)

Lundi	Fermé
Mardi	8 h 30 à 12 h - 14 h à 18 h*
Mercredi	8 h 30 à 12 h - 14 h à 18 h*
Jeudi	8 h 30 à 12 h - 14 h à 18 h*
Vendredi	8 h 30 à 12 h - 14 h à 18 h*
Samedi	8 h 30 à 12 h - 14 h à 18 h*
Dimanche	Fermé

\* L'entrée du dernier véhicule est autorisée jusqu'à 10 minutes avant la fermeture

Chemin du Four - Route de Villemoiron  
10160 Aix-en-Othe  
**Tel : 03 25 81 18 39**



### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OTHE AIXOIS

27 avenue Tricoche Maillard - 10160 Aix en Othe  
**Tel : 03 25 46 70 63 - Mail : cdcpoa@wanadoo.fr**  
**Fax : 03 25 46 66 03**  
**SITE WEB : [cdc-pays-othe-aixois.jimdo.com](http://cdc-pays-othe-aixois.jimdo.com)**

#### Horaires d'ouverture des bureaux

Lundi	8 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h
Mardi	8 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h
Mercredi	8 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h
Jeudi	8 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h
Vendredi	8 h 30 à 12 h



### OFFICE DE TOURISME DU PAYS D'OTHE ET DE LA VALLÉE DE LA VANNE

21, rue des Vannes - 10160 Aix-en-Othe  
**Tél : 03 25 80 81 71 - Email : [ot.pays.othe@wanadoo.fr](mailto:ot.pays.othe@wanadoo.fr)**  
**SITE WEB : [www.tourisme-paysdothe.fr](http://www.tourisme-paysdothe.fr)**



Retrouvez dès maintenant toute l'offre touristique et les manifestations sur l'application OTHE ARMANCE.

Disponible sur App Store et Google play

#### Directeur de la publication

Yves FOURNIER

#### Impression

La Renaissance

#### Composition

Communauté de communes du Pays d'Othe Aixois

#### Tirage

3900 exemplaires

**Dépôt légal : 2<sup>ème</sup> trimestre 2015**

#### Horaires hors saison

Lundi	Fermé
Mardi	10 h à 12 h 30 - 15 h 30 à 17 h 30
Mercredi	10 h à 12 h 30 - 15 h 30 à 17 h 30
Jeudi	10 h à 12 h 30
Vendredi	10 h à 12 h 30 - 15 h 30 à 17 h 30
Samedi	10 h à 12 h 30 - 15 h 30 à 17 h 30
Dimanche	Fermé

#### À PARTIR DU 15 JUIN : HORAIRES PLEINE SAISON

Lundi	Fermé
Mardi	9 h 30 à 12 h 30 - 15 h à 18 h
Mercredi	9 h 30 à 12 h 30 - 15 h à 18 h
Jeudi	9 h 30 à 12 h 30 - 15 h à 18 h
Vendredi	9 h 30 à 12 h 30 - 15 h à 18 h
Samedi	9 h 30 à 12 h 30 - 15 h à 18 h
Dimanche	9 h à 12 h